

Paris, le 23 septembre 2011



Culture

S. N. M. D.

Syndicat national des Musées et Domaines

## Lettre ouverte à M. Frédéric Mitterrand

Monsieur le ministre,

Vous venez de confirmer la mise en œuvre ultra-rapide, d'ici la fin de l'année, du projet voulu par Nicolas Sarkozy et que vous soutenez sans réserve : la Maison de l'Histoire de France aux Archives nationales.

De son côté, la CGT au ministère de la culture vient de se doter d'un nouvel outil syndical : le Syndicat national des Musées et Domaines (S.N.M.D.).

La Confédération CGT s'est prononcée dès décembre 2010 contre la Maison de l'Histoire de France, projet idéologique et réactionnaire.

Le S.N.M.D. s'inscrit pleinement dans ce combat de toute la CGT contre ce projet présidentiel.

L'État n'a pas pour rôle d'instrumentaliser les contenus culturels des musées, mais celui d'impulser une véritable politique permettant l'accès du plus grand nombre au patrimoine universel.

Le projet de Maison de l'Histoire de France est aussi un habillage lamentable de la RGPP, puisqu'il dissoudrait les huit musées à compétence nationale : St-Germain-en-Laye, Cluny, Ecoen, Compiègne, Pau, Malmaison, les Eyzies-de-Tayac et les Plans et reliefs, ainsi que l'EPA Château de Fontainebleau dans une nouvelle entité.

Votre annonce de création d'un Groupement d'intérêt Public (GIP) qui regrouperait ces neuf musées n'est certainement pas pour nous rassurer.

On sait bien qu'un GIP – structure temporaire - conduirait à l'affaiblissement du service public culturel, scientifique et à la précarisation des personnels.

Ne pensez-vous pas qu'il y a une contradiction flagrante à vouloir instaurer la Maison de l'Histoire de France à toute force, alors même que la rigueur budgétaire pèse déjà très lourdement sur le Ministère de la Culture et les musées et domaines, et qu'elle va probablement s'accroître encore ?

A ce coup de force du gouvernement que constitue la Maison de l'Histoire de France, il faut encore ajouter plusieurs projets de restructuration, eux aussi dans les tout prochains mois : la Cité Nationale de l'Histoire et de l'Immigration – Aquarium ; le musée Adrien Dubouché de Limoges – Sèvres Cité de la céramique ; le musée Magnin de Dijon ; les

musées de la région Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi que le MuCEM.  
Et que dire de l'avenir du musée des Archives, créé en 1867 aux Archives nationales, dans l'Hôtel de Soubise ?

Au total, ce sont rien moins que 17 musées (et musées-domaines), dont tous les services à compétence nationale existants, qui s'appêtent à être restructurés à toute allure, touchant plus d'un millier d'agents titulaires, contractuels et de droit privé.

Il s'agit très clairement de réaliser de soi-disant économies d'échelle ayant pour conséquence directe et immédiate :

- la réduction des effectifs ;
- la surcharge de travail d'agents mis sous pression ;
- la soumission à des critères gestionnaires de performance chiffrée ;
- la mise sous tension des organisations de travail ;

avec tous les risques qui en découlent pour les personnels sur leur santé au travail et le sens de leurs métiers.

Toutes ces politiques s'accompagnent presque toujours, pour les personnels, de dérives managériales insupportables.

Pour ces raisons, le Syndicat national des Musées et Domaines, au côté de tous les personnels, se dresse aujourd'hui contre ce démantèlement du réseau muséal.

Nous vous demandons solennellement de retirer ces projets destructeurs et de conforter les missions de service public culturel, les effectifs et les moyens.

L'Assemblée générale constitutive du S.N.M.D.  
Syndicat national des Musées et Domaines